



Version	Créé le	Mise à jour	Créé par	Référence
2	03.01.2018	15.03.2023	Formdev	PGFOR

Programme de formation MAC Carte Pro 27h

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Public concerné et prérequis :

- Être titulaire de la carte professionnelle en cours de validité **OU** titulaire d'une autorisation préalable à demander au CNAPS avant la formation du MAC.
- Une évaluation pédagogique individuelle portant sur les connaissances du stagiaire est réalisée au début du stage.

Le stage s'effectue dans un délai de 2 ans avant l'échéance de validité de votre carte professionnelle, si vous êtes en activité. (Ou 1 an si votre carte professionnelle est déjà périmée)

ATTENTION : Pensez au délai de 3 mois minimum avant la demande de renouvellement de votre carte auprès du CNAPS.

Qualification des intervenants :

- Titulaire du CQP dirigeant centre de formation
- Titulaire du CQP dirigeant de Société de Sécurité Privée
- Titulaire du SSIAP 2 ou 3
- Titulaire du Moniteur en Sécurité
- Titulaire d'un Monitorat cynotechnicien (Niveau IV)
- Référent technique spécialité chien de Police Municipale pour l'Association CYNO-PRO-
- PM (Cynotechnicien Professionnel de la Police Municipale)
- Formateur Cynophile depuis 2012
- Titulaire du certificat de capacité de dressage des chiens aux mordant
- Titulaire du diplôme de Moniteur en sécurité spécialité cynotechnique
- Membre du CETTAC (Cellule d'Etude des Technique et Tactique d'Appuis Cyno)
- Instructeur Cynophile IPO (International Police Organisation)
- Plus de 20 ans d'expérience



Moyens pédagogiques et techniques :

- Plus de 15 000m2 de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m2 de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.
- Des parcours de ronde de plus de 800 m en extérieur
Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Durée, effectifs :

- 27 heures.
- 12 stagiaires maximum par session

Programme :

II - CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVÉ DE SÉCURITÉ : 4 HEURES

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

Connaître :

- Les évolutions récentes du livre VI, le code de déontologie ; le principe d'exercice exclusif ;
- Les conditions de détention et d'usage des armes ; les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ; la non-confusion avec un service public ;
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir ;
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; la non-assistance à personne en danger ; l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ; le secret professionnel.



III- COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES : 7 HEURES

Gérer les conflits : 3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique

Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.

Savoir :

- Traiter une agression verbale ; gérer ses émotions ; adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.).
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage : 3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique

Connaître :

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ; les modalités d'agrément ;
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions. Maîtriser les techniques : d'inspection visuelle des bagages ; de la palpation.

IV-COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES : PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES : 13 HEURES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes : 1 heure 30 minutes
- Connaître les niveaux de risque associés : 1 heure
- Connaître les différents matériels terroristes : 1 heure
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes : 1 heure
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité : 30 minutes
- Se protéger soi-même : 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention : 2 heures dont 1 heure de mise en pratique
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger : 30 minutes
- Notions de secourisme « tactique » : 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
- Alerter les secours : 30 minutes
- Module Patriotique : 3h
- Connaître les principes de la république
- Connaître les symboles de la république

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Evaluation écrite à la fin de chaque Module. Pas d'examen final.

Le formateur appréciera le niveau des stagiaires au cours de la formation et effectue un débriefing en fin de formation.

Sanction visée :

Attestation de maintien des aptitudes et des compétences

Cette attestation, valable 5 ans, permettra le renouvellement de votre carte professionnelle.